**REVER 9 – 5-6 avril 2018, Tour du Valat**

**SOUMISSION DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS**

Les propositions de résumé sont à envoyer au format suivant à [rever2018@gmail.com](mailto:rever2018@gmail.com) avant le 16 mars 2018.

Sous la forme suivante exclusivement !

**Restauration des pelouses sub-alpines de Haute-Durance suite à une perturbation du sol**

**Durbecq A., Jaunatre R., Buisson E., Duhautois S., Cluchier A. et Bischoff A.**

Texte du résumé (Arial 11, 300 mots maximum)

La restauration écologique de systèmes prairiaux telles que les pelouses steppiques de Haute-Durance est souvent limitée par le manque de populations sources et une faible installation à partir des graines. La dispersion restreinte des graines et le manque de semences viables dans le sol accentuent ce problème. Pour faire face à ce manquement, un apport de graines présente une solution potentielle et il est communément accepté que ces dernières doivent être collectées localement. Malheureusement, les espèces indigènes d’origine locale sont peu disponibles et les mélanges de semences qui sont utilisés pour les mesures de revégétalisation en Europe sont principalement constitués d'espèces de provenance non-locale.

Une solution alternative est le semis par transfert direct de graines à partir d’une communauté source présente à proximité de la zone d’étude, dans notre cas du milieu sub-steppique de référence. La récolte des graines en systèmes prairiaux peut être effectuée suivant différentes techniques : fauche classique, moissonneuse-batteuse, aspiration, etc. L‘épandage est ensuite effectué par transfert de foin vert, des graines ou de fond de grange.

Cependant, ces techniques ne sont pas toutes praticables sur notre zone d’étude. La pente et le sol rocailleux des pelouses sèches de l’étage sub-alpin limitent l’utilisation d’outil tracté. Par ailleurs, les conditions pédologiques (sol superficiel et forte érosion liée à la pente) représentent des contraintes supplémentaires à l’installation des espèces végétales, c’est pourquoi une préparation au préalable du sol est à envisager. Enfin, une gestion par pâturage des sites restaurés est nécessaire afin d’éviter la fermeture du milieu et la colonisation par des espèces ligneuses ou envahissantes.

Dans le cadre des mesures compensatoires faisant suite à la construction d’une nouvelle ligne électrique en Haute-Durance, un projet de recherche ciblé sur la restauration des voies d’accès sera mis en place pour (1) identifier les pelouses sources adaptées, (2) tester différentes modalités de transfert de graines, (3) évaluer les techniques de préparation des sites et (4) comparer les modes de gestion suite à l’apport des graines.

Merci de respecter scrupuleusement les consignes de mise en forme des propositions de communication et de posters pour faciliter le travail de mise en page du livre des résumés. Les propositions non conformes seront retournées.